



BULLETIN d'ADHESION 2023

à la Maison Départementale des Alpes de l'Isère à BESSE en OISANS

L'adhésion donne droit, tout au long de l'année, à des tarifs réduits pour certaines manifestations.

*NOM - Prénom

*Adresse..... *CP..... *Ville.....

*e-mail) : @

☎ *domicile ☎ *portable

*Obligatoire
*A compléter uniquement en cas de changement de coordonnées et pour les **NOUVEAUX ADHERENTS**

TYPE D'ABONNEMENT - Cocher la case correspondante			
FAMILLE 20€ * <input type="checkbox"/> Enfants à charge - de 20 ans Prénoms	INDIVIDUEL 12€ <input type="checkbox"/>	ASSOCIATION 50 € * <input type="checkbox"/>	DEPOT-VENTE 20 € <input type="checkbox"/>

* Parents+ enfants à charge - de 20 ans

DONS : OUI Non Montant :€

MONTANT TOTAL : €

Chèque **A l'ordre : Maison des Alpes**
Espèce
Carte
En ligne

Date :
Signature de l'adhérent

Bulletin à renvoyer à : Maison des Alpes - 3 Impasse des Alpes- 38142 BESSE en OISANS

Membres bienfaiteurs, toute somme versée au-delà du montant de la cotisation vous ouvre droit à une déduction fiscale de 66%
Nous délivrons des reçus fiscaux aux personnes qui font un don à l'association. En effet, devant les restrictions budgétaires des collectivités territoriales, nous sommes dans l'obligation de faire appels aux dons de nos adhérents pour poursuivre nos activités. Si ceux-ci peuvent déduire 66% de leur don de leurs impôts sur le revenu, ils seront, nous n'en doutons pas, plus à même de le faire.

En adhérant à l'association de **La Maison Départementale des Alpes de l'Isère**, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'Association.